



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Octroi du contrat de la mise à jour de la caractérisation écologique et recommandations techniques concernant le projet Archambault;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.